

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 02 décembre 2011
au siège du Conseil Régional d'Alsace

Administrateurs présents

- M. Robert ARNAUD
- M. Bernard BENTZ, Président
- Mme Françoise BRANGET, Députée du Doubs
- M. Arsène DAHL, représentant la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin
- M. Luc GAILLET
- M. Jean-Marie RICHARDOT
- M. Maurice RUSCHER, représentant le Port Autonome de Strasbourg
- M. Georges SCHILDKNECHT, représentant l'ACUTA
- M. Olivier SIMON, représentant la CCI de Meurthe et Moselle
- M. Jean-Paul VINCHELIN, représentant le Conseil Général de Meurthe et Moselle
- M. Pascal VIRET, représentant l'Association Saône-Rhin Europe
- M. Jean-Jacques WEBER, représentant le Conseil Général du Haut-Rhin
- M. Jean-Michel ZORN

Ont donné pouvoir

- M. Hervé BRONNER (pouvoir à M. ARNAUD)
- M. Michel DOURENT, pour la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale (pouvoir à M. VIRET)
- Mme Christiane ECKERT, pour Mulhouse Alsace Agglomération (pouvoir à M. GAILLET)
- M. Christophe PERNY, pour le Conseil Général du Jura (pouvoir à M. WEBER)
- M. Raymond WOESSNER (pouvoir à M. ZORN)

Assistent également

- Conseil Régional d'Alsace, M. Philippe RICHERT (Président)
- M. Pascal CHAUVY, Mulhouse Alsace Agglomération
- M. Patrick HELL, secrétaire général du Consortium
- Mme Christiane FONNE, assistante du Consortium

30 janvier 2012

Relevé de Décisions du Conseil d'Administration du Consortium du 2.12.2011 au Conseil Régional d'Alsace

PH/AW – G\DIR GENERALE COM\PH\Associations gérées par CCI\Consortium\Présidence B. Bentz\AGE AGO du 2.12.12\CR CA 02.12.11

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

A la suite de l'adoption des nouveaux statuts de l'association à l'unanimité (moins une abstention de M. VINCHELIN), le Président Bernard BENTZ ouvre la séance du Conseil d'Administration.

1) Adoption du compte-rendu du CA du 24/10/2011

Il est proposé d'apporter au point 2 : « processus d'évolution du Consortium » le compte rendu par les formules suivantes :

« Le CA décide de mettre un terme anticipé à ses fonctions, démission qui sera effective le 2 décembre 2011 à l'issue de l'AGE. L'AGO élira dans la foulée un nouveau Conseil d'Administration pour lequel un appel à candidatures sera réalisé.

Décisions

- le CA décide de réunir une AGE le 2 décembre 2011 en vue de l'examen des propositions d'amendements aux statuts
- le CA en exercice décide de mettre un terme à ses fonctions le 2 décembre 2011, à l'issue de l'AGE
- le CA décide de convoquer dans la foulée, le même jour, une AGO en vue de l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration, pour lequel un appel à candidature sera lancé
- le nouveau CA se réunira le même jour en vue de la désignation de son bureau et de l'élection de son Président ».

Décision : ces rectifications sont adoptées : **17 pour ; un vote contre** (Jean-Paul VINCHELIN qui considère que ces décisions ne reflètent pas celles prises lors de ce CA).

Pascal VIRET précise également son propos (le compte rendu est rectifié en tenant compte de sa demande).

- « Il fait part du débat sur les orientations budgétaires pour 2012, lors de l'assemblée plénière du Conseil Régional de Franche-Comté, tenue le même jour. Face à l'hostilité des Verts, et après de vifs échanges entre élus verts et Françoise BRANGET, la Présidente, Marie-Guite DUFAY, est restée déterminée sur le principe d'une participation financière du Conseil Régional de Franche-Comté au financement du débat public Saône-Moselle/Saône-Rhin ; ce qui démontre, selon lui, le nouvel intérêt de la Franche-Comté pour le transport fluvial, du moins sa volonté de participer au débat public. Il a noté par ailleurs que, pour la seconde fois, élus PS et UMP ont voté ensemble en faveur du pacte unissant Bourgogne, Franche-Comté et Alsace pour financer la deuxième tranche de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, ce qui permet d'espérer, pour la liaison fluviale, une nouvelle majorité de circonstance ».

Décision : cette rectification est adoptée à l'unanimité

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

2) Election du nouveau Conseil d'Administration

Le **Conseil d'Administration** nouvellement élu est composé des 21 administrateurs suivants :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| ➤ M. Robert ARNAUD | ➤ M. Jean-Marie RICHARDOT |
| ➤ M. Bernard BENTZ | ➤ M. Philippe RICHERT |
| ➤ Mme Françoise BRANGET | ➤ M. Maurice RUSCHER |
| ➤ M. Christoph BRUTSCHIN | ➤ M. Georges SCHILDKNECHT |
| ➤ M. Hervé BRONNER | ➤ M. Jean-Paul VINCHELIN |
| ➤ M. Michel DOURLENT | ➤ M. Pascal VIRET |
| ➤ M. Arsène DAHL | ➤ M. Jean-Jacques WEBER |
| ➤ Mme Christiane ECKERT | ➤ M. Eberhard WEISS |
| ➤ M. Gérard FELLMANN | ➤ M. Raymond WOESSNER |
| ➤ M. Luc GAILLET | ➤ M. Jean-Michel ZORN |
| ➤ M. Laurent KAMMERER | |

Le Conseil d'Administration constitue le **Bureau** suivant :

Décision : adopté (un vote contre, celui de Monsieur Vinchelin)

Président	RICHERT Philippe	Ministre chargé des Collectivités Territoriales et Président du Conseil Régional d'Alsace
Président-Délégué	BENTZ Bernard	CCI Sud Alsace Mulhouse
Vice-Présidents	BRANGET Françoise	Députée du Doubs
	BRUTSCHIN Christoph	Regierungsrat des Kantons Basel Stadt
	GAILLET Luc	Président de la Société Industrielle de Mulhouse
	WEISS Eberhard	Präsident der Arbeitsgemeinschaft der öffentlichen Binnenhäfen in Baden-Württemberg
	ZORN Jean-Michel	Président de l'Association des Loueurs de Bateaux d'Alsace-Lorraine-Ardenes
Trésorier	RUSCHER Maurice	Port Autonome de Strasbourg
Secrétaire	DAHL Arsène	CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin